

Nos conditions générales de vente : roulotte, loft/tiny house, extension

A- JARDIN BOHEME

SARL JARDIN BOHEME

située lieu dit au chalet, route de moucha 32190 VIC-FEZENSAC

RCS AUCH : 820085124

Tel : 05 62 05 34 26

Mail : contact@jardin-boheme.com

Site web : www.jardin-boheme.com

Jardin Boheme est dirigé par Monsieur NARTET Julien, gérant.

1- VALIDATION DU CONTRAT

1.1 L'ensemble de nos contrats sont rédigés en français.

1.2 Toutes nos offres sont soumises aux conditions générales de vente ci-après et toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion aux présentes conditions.

1.3 La vente ne peut être conclue que par des personnes habilitées par l'entreprise Jardin Boheme.

1.4 La commande est ferme à la réception de l'offre signée par l'acheteur et de l'acompte.

2- LES MODALITES D'ARCHIVAGE ET D'ACCES AU CONTRAT

Un archivage des contrats est réalisé, devis et factures sur un support fiable et durable. Vous disposez d'un droit de communication à ces documents pour les commandes d'un montant supérieur ou égal à 120 €

3 – CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

3.1 La roulotte

Il s'agit d'habitation mobile type HLL. La structure possède un châssis permettant le déplacement. L'homologation routière constitue une option supplémentaire. La structure est en ossature bois, isolation type laine de bois, les menuiseries sont en double vitrage. Sur des points techniques particuliers, il pourra être apporté aux caractéristiques du bien à livrer, des modifications liées à l'évolution technique, à condition qu'il n'en résulte,

ni augmentation de prix ni altération de qualité.

3.2 Le loft/tiny house

Il s'agit d'habitation mobile type HLL. La structure possède un châssis permettant le déplacement. L'homologation routière constitue une option supplémentaire. La structure est en ossature bois, isolation type laine de bois, les menuiseries sont en double vitrage. Sur des points techniques particuliers, il pourra être apporté aux caractéristiques du bien à livrer, des modifications liées à l'évolution technique, à condition qu'il n'en résulte, ni augmentation de prix ni altération de qualité.

3.3 Extension

Il s'agit d'habitation mobile type HLL. La structure possède un châssis permettant le déplacement. Un sas permettant l'accès à votre maison. L'homologation routière constitue une option supplémentaire. La structure est en ossature bois, isolation type laine de bois, les menuiseries sont en double vitrage. Sur des points techniques particuliers, il pourra être apporté aux caractéristiques du bien à livrer, des modifications liées à l'évolution technique, à condition qu'il n'en résulte, ni augmentation de prix ni altération de qualité.

4- PRIX

4.1 Information de prix

Le prix est indiqué en euros toutes taxes comprises avec la TVA et également indiqué en euros hors taxes sur le devis. Les frais liés au transport sont calculés selon la distance à partir de notre atelier situé dans le Gers et de votre information de livraison. Les produits peuvent être réceptionnés dans les pays qui nous sont limitrophes. Si ces pays demandent des frais supplémentaire lié au transport, lors du passage de la frontière, ces frais sont à la charge de l'acheteur. Vous devez

également vérifier les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits que vous nous commander dans le pays de destination. Notre responsabilité ne pourra pas être engagée du fait de la non conformité du produit à une législation étrangère en cas de livraison dans un pays autre que la France.

4.2 Durée de validité du prix

Le devis qui est transmis à une durée de validité de trois mois.

5- PAIEMENT DU PRIX

5.1 Le prix

Le prix est payable au comptant d'un montant de 10% sous forme d'acompte pour bloquer le produit au planning, de 60% sous forme d'acompte lors du début des travaux et du solde de 30% à la réception du produit par le client. Les paiements s'effectuent par chèque ou par virement. Il est expressément convenu que la somme versée par l'acheteur au moment de la commande constitue un acompte. En conséquence, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article L131-1 du code de la consommation l'acompte reste acquis au vendeur en cas de non paiement du prix par l'acheteur aux échéances convenues, au terme d'un délai de 14 jours à compter d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5.2 Délai de rétractation

En application de l'article L 121-16 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours pour renoncer à son engagement par lettre recommandée avec accusé de réception. En outre Jardin Boheme ne recevra aucune contrepartie financière pendant le délai de 14 jours.

Si L'acheteur est un professionnel

achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation

5.3 Procédure

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous renvoyer par courrier ou par mail, un formulaire de rétractation à l'adresse suivante :

Jardin Bohème, lieu dit « au chalet » route de mouchan 32190 Vic-Fezensac. A réception de votre demande de rétractation, nous vous adresserons un accusé de réception

5.4 Exceptions au droit de rétractation

Pour toute annulation de commande par le client après les 14 jours, les sommes préalablement versées resteront acquises à ladite société, à titre de dédommagement, à hauteur du montant de l'acompte.

Toutes démarches administratives sont à la charge du client et Jardin Bohème ne sera pas tenu en cause pour le non respect des démarches administratives ou le non respect du plan local d'urbanisme.

L'acceptation de la commande par le vendeur résulte de la livraison directe des produits commandés.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

6- CREDIT

Le recours par l'acheteur à un organisme de crédit ne donnera en aucun cas lieu à une clause suspensive, il appartient donc à l'acheteur d'obtenir un engagement écrit de l'organisme de crédit avant le paiement de l'acompte à l'entreprise Jardin bohème qui entérinera la commande.

7- DELAI DE FABRICATION

Le délai de livraison d'un produit est compris entre un et trois mois à compter du paiement du deuxième acompte de 60%. Ce délai est en fonction de la charge de travail et du modèle à fabriquer, les délais de livraison sont donnés à l'acheteur à titre indicatif, les retards éventuels ne peuvent en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts, ni à une

annulation de commande.

7 – LIVRAISON

La date de livraison pourra être indiquée que lors du paiement du premier acompte. Cette date pourra être reportée sans entraîner de paiement de dommages et intérêts ni d'annulation de la commande.

7.1 Mise à disposition du produit

Jardin Bohème informe le client de la mise à disposition de son produit. L'acheteur a un délai de huit jours pour soit convenir d'une date de livraison ou pour soit venir chercher son produit. Sans retour de la part de l'acheteur des frais liés au stockage du produit lui seront soumis.

7.2 Informations et Préconisations

Les produits ne sont pas homologués et n'ont pas vocation à être tractés sur la voie publique. Compte tenu de la spécificité des livraisons, l'acheteur devra se garantir une route d'accès carrossable. Les accès doivent permettre la mise en place du produit. Le sol ou devra être situé le produit doit être plat et sécurisé. La longueur du déchargement devra être suffisante pour permettre le déchargement. Si le déchargement ne peut s'opérer par suite de ces manquements, l'acheteur en supportera toutes les conséquences financières (retour, livraison sur autre site).

Si ces conditions ne sont pas remplies, Jardin Bohème ne pourra pas être mis en cause et ne pourra être tenu responsable.

7.3 Transporteur et réception du solde

La livraison peut être effectuée par nos soins ou par un transporteur. Le solde doit être réglé à l'arrivée du produit à l'adresse de livraison. Si le solde n'est pas réglé à l'arrivée du produit, ce dernier ne sera pas déchargé. L'acheteur aura à sa charge le retour et l'aller supplémentaire s'il souhaite son produit.

Dès le déchargement du produit, le moment où les roues du produit sont déposées au sol, notre responsabilité prend fin.

7.4 L'installation

L'ensemble des raccords réseaux (eau, assainissement et électricité) et la mise à niveau du produit n'est pas à la charge et n'est pas effectué par Jardin Bohème. Le site sur lequel sera installée le produit devra être conforme aux prescriptions de l'entreprise Jardin Bohème en particulier la préparation du sol.

L'acheteur fera son affaire de toutes démarches administratives (déclarations ou demandes d'autorisation concernant le produit).

Un moyen de traction ou manutention devra être prévu par l'acheteur à la date de livraison, pour le positionnement final.

En aucun cas, le vendeur n'est responsable du choix de l'implantation du produit. Nous ne pourrions être tenu responsable des dégâts potentiels du à tout nouveau déplacement.

8 – GARANTIE

Le client est tenu de signer un procès-verbal de bonne réception de son produit. Il formulera éventuellement la dénonciation des défauts existants au moment de la livraison, et révélés après la réception des produits, devra être formulée par le client par écrit dans un délai de deux jours suivant la date à laquelle il aura découvert le défaut de conformité. Aucune dénonciation ne sera prise en compte si elle intervient plus de deux jours francs à compter de la livraison des produits. Jardin Bohème s'engage, si les problèmes notifiés sont de sa responsabilité, à intervenir dans les meilleurs délais pour résoudre le problème. Le client est à nouveau tenu de signer un procès-verbal de conformité.

Les produits neufs bénéficient de la garantie contractuelle Jardin Bohème d'une durée de deux ans. La garantie contractuelle consiste, au choix de Jardin Bohème, soit en l'échange, soit en la remise en état des pièces reconnues défectueuses. Elle couvre les défauts et vices de construction, ainsi que les matériaux. La garantie contractuelle ne s'applique pas :

- en cas de modification du produit :

tiny house/loft ou roulotte ou extension, de l'équipement de ceux-ci ;

- en cas d'utilisation non conforme aux prescriptions des notices de Jardin Bohème ;

- en cas de défaut d'entretien. La remise en état au titre de la garantie contractuelle ne peut donner lieu à une prorogation du délai de cette garantie. Les produits doivent être vérifiés par le client à leur livraison, et toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées selon les articles ci-dessus. En cas de défauts apparents, les pièces défectueuses sont remplacées par nos soins, sous réserve de vérification des défauts allégués. Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, Jardin Bohème se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place.

Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le client plus de 21 jours après la livraison des produits. Il est expressément convenu par l'acceptation par le client des présentes conditions générales de vente qu'après l'expiration de ce délai, le client ne pourra invoquer la non-conformité des produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par le fournisseur. A défaut du respect de ces conditions, la responsabilité du fournisseur vis-à-vis du client, à raison d'un vice caché, ne pourra être mise en cause.

Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'un accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par le fournisseur.

Au titre de la garantie des vices cachés, le fournisseur ne sera tenu que du remplacement sans frais, des marchandises défectueuses, sans que le client puisse prétendre à l'obtention de

dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit.

Le fournisseur garantit ses produits contre les vices cachés, conformément à la loi, les usages, la jurisprudence, et dans les conditions suivantes : - la garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur ;

- elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par le fournisseur ;

- elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues.

La garantie du fournisseur ne concerne que les vices cachés.

Pour nos clients professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits. Le fournisseur ne couvre pas les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage spécial, anormal ou non de ses produits sauf, si celui-ci a été réalisé sous sa surveillance. La garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses. La garantie est limitée à 24 mois d'utilisation. Les pièces sont réputées utilisées par les clients au plus tard dans les 1 mois de la mise à disposition.

En toute hypothèse nos clients doivent justifier de la date du début d'utilisation. Notre garantie cesse de plein droit à l'issue de cette période. Notre garantie cesse de plein droit dès lors que le client n'avertit pas le fournisseur du vice allégué dans un délai de vingt (20) jours francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

9- USAGE, ENTRETIEN DU PRODUIT

Votre produit est construit en bois, matériau vivant qui subira les assauts du soleil, de la pluie et du froid. Le bois travaille, ce qui est absolument normal, et avec le temps, de petites fissures ou gonflements du bois peuvent

apparaître. Suivant l'essence utilisée, ce phénomène est plus ou moins marqué mais n'est pas dépendant de la qualité du bois. Nous garantissons que le bois de constructions sont de haute qualité certifié. Le bois de votre construction est traité, néanmoins avec le temps, il va inévitablement légèrement griser.

10 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Jardin Bohème conserve la propriété de le produit vendue jusqu'au paiement intégral du prix en principal et en accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, Jardin Bohème se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Les modalités de transfert de la propriété sont sans effet sur le transfert des risques qui s'effectuent au profit de l'acheteur dès la mise à disposition du produit. En conséquence, l'acheteur s'engage à prendre toutes les dispositions en vue de faire assurer le produit dès la réception de l'avis de mise à disposition et à justifier sur simple demande du vendeur, des garanties souscrites.

11- FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Jardin Bohème ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

12-CLAUSE DE MEDIATION

Toute contestation relative au contrat pourra, à tout moment, être soumise à la présente procédure de médiation. A cet effet, la partie la plus diligente saisit l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception et propose le nom d'un ou plusieurs médiateurs en vue de parvenir dans les 15 jours à la désignation d'un médiateur unique et

accepté par les deux parties. Le médiateur devra communiquer ses conclusions aux parties dans un délai de deux mois à compter de sa désignation. Les parties sont alors libres d'accepter ou de refuser les propositions du médiateur. En cas d'échec dans la désignation du médiateur ou de la médiation elle-même, la partie la plus diligente peut saisir le Tribunal compétent.

13 – CONTESTATIONS

13.1 Notre SAV

Jardin Bohème lieu dit « au chalet »
32190 Vic-Fezensac
contact@jardin-bohème.com

13.2 Indépendance des Clauses

Dans le cas où une des clauses ci-dessus serait jugée nulle ou inopposable en raison d'une législation particulière nationale ou internationale, la nullité encourue serait limitée à la seule clause concernée et aux seules conséquences visées à l'interdiction.

14- TRIBUNAL COMPETENT.

En cas de contestations, il faudra s'adresser au Tribunal de commerce de Auch (32).

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

15 - I N F O R M A T I O N S NOMINATIVES

Nous collectons vos informations nominatives pour connaître votre projet, vous fournir un devis et le suivi de nos relations commerciales. Ces informations restent propres à Jardin Bohème pour identifier votre besoin et vous orienter vers le produit qui vous correspond.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification. Vous pouvez nous envoyer un mail : contact@jardin-bohème.com ou un

courrier : SARL JARDIN BOHEME
lieu dit « au chalet », route de mouchan
32190 Vic-Fezensac

16- PROPRIETE INTELLECTUELLE

16.1 Les études, devis et documents de toute nature remis ou envoyés par l'entreprise restent toujours son entière propriété ; ils doivent être rendus sur sa demande.

16.2 Jardin Bohème conserve intégralement la propriété intellectuelle de ses études, qui ne peuvent être communiquées, ni reproduites, ni exécutées, sans son autorisation écrite.

17-LOI APPLICABLE Le droit applicable au présent contrat est le droit français

Je soussigné avoir pris connaissance des conditions générales de vente qui figurent ci-dessus et déclare les accepter intégralement

Fait à :

Le

Cachet du client . « lu et approuvé »

Signature du client :